



OncoDNA, société de biotechnologie implantée à Gosselies, est la première à bénéficier d'un financement et d'un accompagnement du nouveau "Digital Wallonia Hub".

Le plan Digital Wallonia a réussi sa mise sur orbite

■ Un an après son adoption, le plan numérique wallon livre des premiers résultats positifs.

Souvenez-vous : en décembre 2015, le gouvernement wallon adoptait un plan stratégique visant la transformation numérique de la Wallonie. Cette stratégie "Digital Wallonia" alignait cinquante mesures ciblées et se voyait attribuer un budget de 500 millions d'euros pour toute la durée de l'actuelle législature.

Un an plus tard, le cabinet du ministre de l'Economie et du Numérique, Jean-Claude Marcourt (PS), a fait une première évaluation de Digital Wallonia (accessible sur le portail www.digitalwallonia.be). Cette évaluation repose sur le travail mené par le Conseil wallon du numérique. Présidé par Pierre Rion, cet organe indépendant de six personnes accompagne et évalue la mise en œuvre du plan. Son premier rapport d'évaluation a été transmis cette semaine au ministre Marcourt. Le gouvernement wallon s'en saisira très prochainement.

"Nous sommes positivement surpris!"

PIERRE RION
Président du Conseil wallon du numérique.

Mais voici déjà, en quelques points, ce qu'on peut en retirer.

1 Le bulletin est (très) satisfaisant. Le Conseil du numérique a passé au crible les cinquante mesures réparties en cinq axes (économie du numérique, économie par le numérique, territoire connecté et intelligent, services publics ouverts, compétences et emploi). *"Cet examen montre que sur les 50 mesures, 46 ont déjà été engagées ou mises en œuvre. Nous sommes positivement surpris!"* a souligné Pierre Rion, hier à Namur, en présence du chef de cabinet de M. Marcourt et d'opérateurs de Digital Wallonia (dont Benoît Hucq, directeur de l'Agence du numérique). Pour chaque mesure, le Conseil a attribué un carton de couleur.

Si M. Rion laisse la primeur au ministre, il a indiqué que treize mesures avaient obtenu un carton vert (signifiant, en gros, que *"tout se passe très bien"*). Le récent accord noué avec les opérateurs télécoms sur la taxe pylône en fait partie. A l'autre extrémité, quatre cartons rouges ont été attribués. *"Mais je ne vous dirai pas lesquels"*, s'empresse de dire Pierre Rion. Il nous revient toutefois, à très bonne source, que le président du

Conseil du numérique aurait adressé une lettre à la ministre de l'Education, Marie-Martine Schyns (CDH), dans laquelle il critique vertement l'absence d'intégration, au sein du Pacte d'excellence, de l'enseignement du numérique dans le "tronc commun" (cours obligatoires).

2 Le fonds W.I.N.G. cartonne. Ce n'est là qu'une confirmation: le fonds d'investissement destiné aux start-up connaît un énorme succès. A ce jour, le fonds géré par la SRIW a reçu 254 dossiers, dont 42 ont été acceptés pour un montant global de 4,6 millions d'euros (sous forme de prêts convertibles ou en capital), et 23 ont déjà fait l'objet d'une convention de financement.

3 LiMinds wallon est né. Suivant l'excellent exemple flamand de l'iMinds (centre de recherche et incubateur pour les entreprises du secteur numérique), le gouvernement wallon a créé le Digital Wallonia Hub. Dirigée par Jean Martin (CEO de Sapristic et président d'Agoria Wallonie), cette structure va accompagner les entreprises à haut potentiel et renforcer la recherche numérique. *"L'un des objectifs, détaille M. Martin, est de leur donner un coup de pouce pour que ces entreprises deviennent des 'champions wallons' à l'international."*

Près de 8 millions d'euros ont déjà été octroyés aux sociétés OncoDNA (biotech) et Lasea (usinage laser de haute précision). Parallèlement, le "Hub" fera en sorte d'aligner des chercheurs sur les besoins de ces "champions".

4 Les espaces publics et les écoles se numérisent. Les "EPN" (espaces publics numériques) se multiplient depuis quelques mois. A ce jour, 34 projets ont été lancés pour un montant de 300 000 euros. Les écoles, pour leur part, participent actuellement à des appels à projets pédagogiques visant à doter 500 établissements, par an, en équipement numériques. Deux cents implantations scolaires seront par ailleurs équipées en WiFi dès cette année.

5 Le commerce connecté et l'industrie 4.0 sont en marche. Ici, on est encore au stade de la sensibilisation. Pour les commerces, il s'agit de montrer les opportunités du numérique et du commerce multicanal (où la Wallonie accuse beaucoup de retard). La démarche est similaire pour l'industrie: le recours au numérique permet non seulement de maintenir une activité industrielle en Wallonie, mais aussi d'y rapatrier certaines activités délocalisées à l'étranger.

Pierre-François Lovens